

SOLIDARITÉ



VOL. 14 N° 2 9405, rue Sherbrooke est • Montréal (QC) H1L 6P3 • Tél. : (514) 356-8888 SEPTEMBRE 1992

Les femmes



SOMMAIRE

Introduction	2
Bref aperçu sur le Burkina Faso	2
Généralités sur les femmes	3
Les principaux problèmes des femmes	3
Situation particulière	
• des femmes urbaines	4
• des femmes rurales	4
Le rôle économique des femmes	
• en milieu rural	4
• en milieu urbain	4
La journée d'une femme en milieu rural	5
L'évolution de l'image des femmes dans le discours politique	6
Les organisations de femmes	
• en milieu rural	7
• en milieu urbain	7
Les femmes et la vie syndicale	8
Les ONG et les femmes	8-9
Conclusion	10
Notre solidarité	11

au

Burkina
Faso

Les femmes au Burkina Faso

Trois décennies d'indépendance n'ont pas permis d'assurer véritablement le développement des pays d'Afrique en général et des pays sahéliens en particulier. Le formidable espoir qui accompagna les indépendances africaines s'est estompé au fil des ans pour laisser place à un constat d'échec: crise économique et sociale, crise de l'environnement, crise démographique et alimentaire ...

Aujourd'hui, un peu partout sur le continent, on assiste à un éveil des populations. Elles veulent un changement. Devant la situation désastreuse que connaissent leurs pays, hommes, femmes et jeunes luttent coude à coude à la recherche d'un développement réel. Les femmes africaines sont partie prenante de cette lutte, malheureusement, leur situation y est des plus difficiles.

À l'heure des grands débats sur l'avenir du continent, il y a lieu de se demander quelle force représentent les femmes. Où se situent-elles dans la vie sociale et économique? Quelles sont leurs difficultés, en ville, à la campagne? Quelles sont les luttes qu'elles mènent? À travers quelles organisations? Quelles sont leurs perspectives?

Bref aperçu sur le Burkina Faso

Le Burkina Faso est un pays (274 200 km²) enclavé au cœur de l'Afrique occidentale. Il partage ses frontières avec la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin, le Niger et le Mali. Au dernier recensement, en décembre 1985, la population était estimée à 7 966 019 habitants.

La croissance démographique est parmi les plus fortes en Afrique et dans le Tiers monde, avec un taux moyen d'accroissement annuel de 2,68 %. La population a doublé en vingt ans. Si la tendance se poursuit,

elle atteindra 12 millions de personnes en l'an 2000. C'est une population très jeune; à titre d'exemple, la tranche d'âge entre 15 et 24 ans représente environ le tiers des habitants et atteindra près de la moitié en l'an 2025. Le Burkina Faso vit essentiellement d'agriculture. 90 % des habitants vivent en milieu rural. Cette population rurale est à 90 % analphabète.

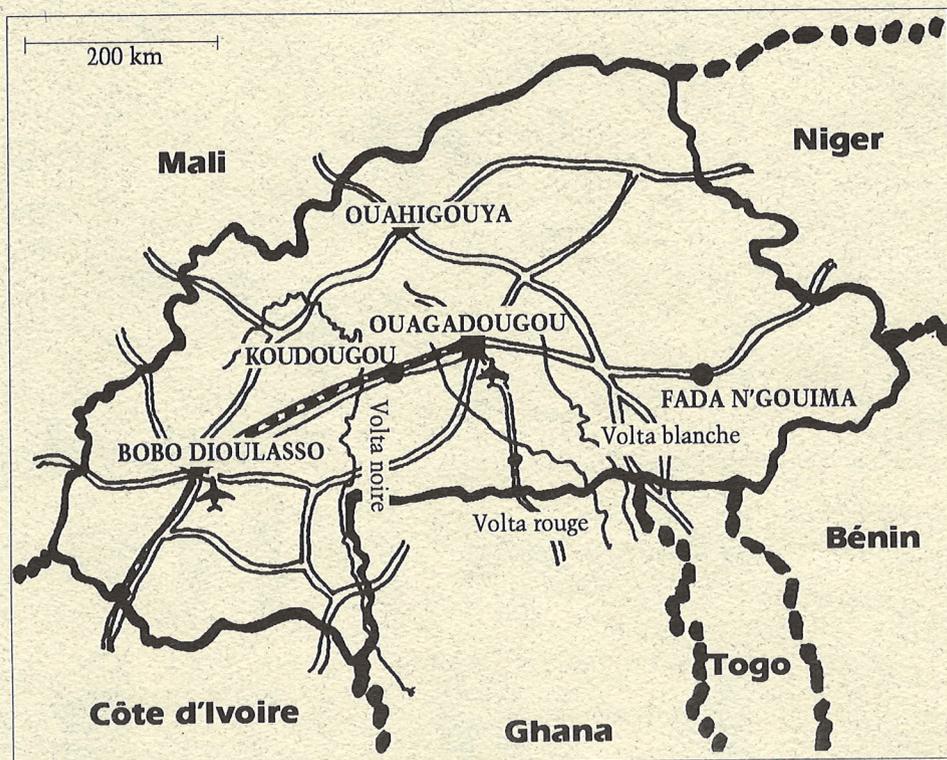
Situé entre la région soudano-guinéenne (zone pluvieuse) et le Sahel, le Burkina Faso a un climat

de type soudanien caractérisé par deux saisons fortement marquées : une saison des pluies dont la durée est de trois à quatre mois et une saison sèche d'une durée de huit à neuf mois. Les pluies sont inégalement réparties sur l'ensemble du territoire rendant ainsi certaines zones plus désertiques. L'agriculture, moteur de l'économie burkinabè, rencontre plusieurs difficultés dues à la fragilité et à la diminution des terres arables, de la biomasse et des ressources en eau.

La situation sanitaire est critique. Les crises alimentaires se sont succédées, aggravant cette situation. Le taux de mortalité général est de 22 %, et l'espérance de vie est de 47 ans.

Selon la Banque Mondiale, le PNB par habitant est de l'ordre de 210 \$ EU et les arriérés de paiement de la dette extérieure s'élevaient en 1990 à 330 millions de dollars.

Depuis près de deux ans, le Burkina Faso, comme plusieurs pays du continent, tente une ouverture vers la démocratie : une nouvelle constitution a été élaborée, plusieurs partis politiques ont été créés et des élections ont eu lieu. Par ailleurs, le gouvernement a signé, en 1991, un accord avec le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale pour la mise en place d'un programme d'ajustement structurel (PAS).



Généralités sur les femmes

Au Burkina Faso, les femmes représentent plus de la moitié de la population (51,8 %)⁽¹⁾. Comme dans bien d'autres pays du continent, elles assurent la survie quotidienne de la famille.

- Les femmes burkinabè vivent une situation d'infériorité et de domination dans tous les domaines par rapport aux hommes. Cette situation varie en fonction de l'âge, de l'ethnie, du rang social etc. mais de façon générale, elles n'ont pas les mêmes droits que les hommes.
- Elles sont responsables de tous les travaux domestiques. Elles les mènent en même temps qu'une foule d'autres activités à caractère économique.
- Elles assurent l'éducation et les soins des enfants. En moyenne la femme assure l'éducation d'environ 6,5 enfants⁽²⁾.
- Elles sont impliquées dans des associations diverses et participent à tous les événements qui marquent la vie de leur milieu.

De façon générale, les femmes sont brimées et dominées. Nous verrons dans les lignes qui suivent certains aspects de cette situation.

(1) Recensement de 1985

(2) Femmes et enfants au Burkina (UNICEF Ouagadougou 1987)

Les principaux problèmes des femmes au Burkina Faso

Dans les sociétés du Burkina Faso, les femmes restent assujetties aux hommes. Les valeurs traditionnelles sont véhiculées par un système d'éducation qui perpétue cette domination. De plus, la colonisation, avec l'introduction de valeurs judéo-chrétiennes, est venue aggraver cette situation.

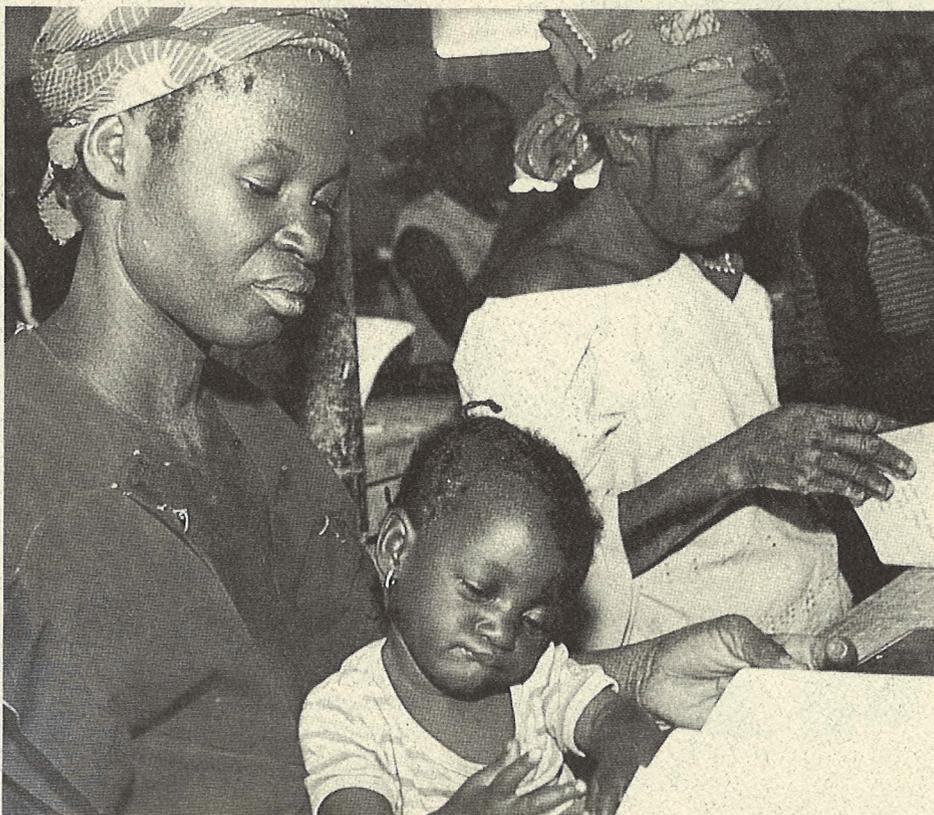
Les femmes burkinabè participent à la vie économique et sociale. Malheureusement, elles ne sont pas considérées comme des agents économiques. Le seul rôle qui leur est reconnu est celui de la procréation et de l'éducation des enfants. C'est dans cette optique que plusieurs sociétés rejettent les femmes stériles.

Les multiples activités des femmes burkinabè les empêchent de s'instruire, de prétendre à des emplois ou à des activités génératrices de revenus. Cette situation affecte beaucoup leur santé qui déjà s'altère avec les multiples maternités (en

moyenne 6,5 enfants par femme et un taux de mortalité maternelle de 6,5 % en 1985)⁽³⁾. La morbidité chez les femmes atteint 30 % à cause de la situation de carence alimentaire dans laquelle elles se retrouvent quand elles sont en état de grossesse et quand elles allaitent.

D'autres problèmes particuliers sont : l'excision, le mariage forcé, les grossesses précoces, la dot, qui viennent s'ajouter à l'analphabétisme. Le taux d'analphabétisme chez les femmes est très élevé : 98 % contre 80,65 % chez les hommes. Cette situation d'inégalité se retrouve aussi dans la représentation des filles à tous les niveaux d'enseignement. Elle explique en partie la faible présence des femmes dans les emplois salariés (22 % de l'effectif total de la fonction publique en 1988).

(3) «Situation dans le secteur de la santé» Plan quinquennal de développement populaire 1986-1990, volume 1, page 109.



La situation particulière des femmes urbaines

Tout en ayant les mêmes responsabilités que les femmes rurales (entretien des enfants et de la famille), les femmes des milieux urbains ne disposent plus des ressources traditionnelles pour les assumer (famille élargie, champ personnel, cueillette...). Elles peuvent rarement compter sur le soutien financier de leur mari dont le travail reste précaire. Elles ont aussi comme difficultés :

- La discrimination sur la base du sexe dans le travail salarié et le harcèlement sexuel;
- la difficulté d'accès au crédit;
- Les facteurs culturels qui les empêchent de décider de leur avenir. Par exemple, une fille non mariée demeure dans la famille et ne peut mener sa vie comme elle l'entend.

La situation particulière des femmes rurales

La situation en milieu rural évolue lentement. Les milieux sont conservateurs et constituent des lieux privilégiés pour les croyances et les pratiques ancestrales. L'écart entre la ville et le village s'agrandit de jour en jour à cause de la diminution des ressources naturelles (sécheresse, manque d'eau, surpâturage, feux de brousse), de l'augmentation de la population, de la baisse des prix des matières premières (coton, arachides, sésame) et du retrait progressif de l'État des villages. Sur le plan sanitaire, les régions rurales sont beaucoup plus défavorisées que les zones urbaines: manque d'infrastructures, d'équipements, de produits pharmaceutiques et de personnel.

Dans ce contexte précaire, les femmes sont aussi victimes des inégalités sociales suivantes :

- Elles profitent peu des revenus générés par le champ familial;
- La division du travail se fait de façon très inégale à leur détriment. La femme est souvent vue comme la main d'oeuvre, c'est une des causes de la polygamie (un plus grand nombre de femmes permet une plus grande production de cultures de rentes et donc des revenus plus importants pour l'homme);
- Elles n'ont pas accès aux bonnes terres;
- Elles n'ont pas accès au crédit;
- Elles sont mises à l'écart lors des formations pour l'utilisation de nouvelles technologies ou la gestion d'unités économiques.
- L'alphabétisation en langues locales ne leur permet pas un réel accès aux connaissances, à l'emploi (la plupart des informations écrites sont en français; en ville, le français est très utilisé).



Le rôle économique des femmes

Sur le plan économique, les femmes se retrouvent dans tous les secteurs.

En milieu rural :

Les femmes produisent 80 % de la nourriture. Elles participent à la plupart des travaux champêtres : préparation du champ, labour, semis, récoltes... et y consacrent de façon générale les deux tiers de leur temps de travail. Elles cultivent toutes les variétés de produits agricoles : millet, sorgho, riz, coton, arachide, légumineuses... Pendant la saison sèche, elles sont engagées dans des activités de culture maraîchère, de jardinage, de cueillette : néré, karité; de transformation : beurre de karité, dolo, pâte et huile d'arachide (les femmes sont engagées à 90 % dans la transformation alimentaire); d'artisanat: poterie, vannerie, tissage...; d'élevage : mouton, volaille, chèvre...; de petit

commerce : produits vivriers, fruits et légumes, artisanat...

En milieu urbain :

Les femmes salariées occupent pour la plupart des postes de second plan: secrétaires, commis... Certaines fonctions leur sont traditionnellement réservées : infirmières, sages femmes, institutrices... Cependant, la grande majorité des femmes travaillent dans le secteur informel et peu rémunéré. Elles sont impliquées dans le domaine des prestations de services et le commerce : vente de fruits et légumes, vente de condiments, de vêtements, pagnes et bijoux. Elles tiennent des magasins au marché. Dans les services, elles sont : coiffeuses, femmes de ménage... Une autre proportion d'entre elles se retrouvent également dans des activités de production : couture, tissage, teinture.

La journée d'une femme en milieu rural

Même si l'ordre dans lequel elle accomplit ses tâches varie, la journée d'une femme de la campagne durant les saisons de grande activité agricole ressemblera probablement à l'emploi du temps ci-dessous.



4 h 45

Elle se lève et fait sa toilette, va à la cueillette de noix de karité, s'occupe de son champ personnel, réchauffe les restes du repas pour emporter au champ.



De 7 h à 7 h 30

Elle va dans les champs.



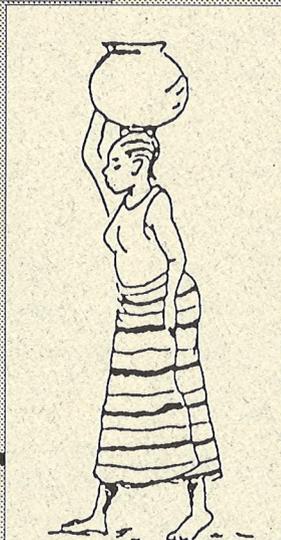
De 7 h 30 à 15 h

Elle laboure, sarcle, désherbe, plante.



De 19 h à 20 h 30

Elle allume le feu et fait la cuisine pour la famille.



De 18 h à 19 h

Elle va chercher de l'eau.



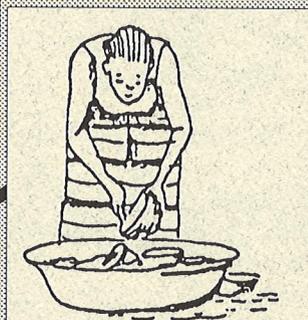
De 16 h 30 à 18 h

Elle pile et écrase le mil à la meule.



De 15 h à 16 h

Elle ramasse du bois de chauffage et rentre à la maison.

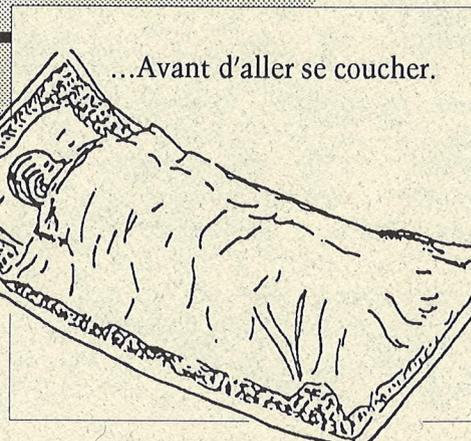


Autres menues tâches...



De 20 h 30 à 21 h

Elle sert le repas à la famille et mange elle-même.



...Avant d'aller se coucher.

Note : les heures sont mentionnées à titre indicatif, car la femme en milieu rural se réfère plutôt à des périodes précises de la journée pour ses différentes tâches, selon la position du soleil.

L'évolution de l'image des femmes dans le discours politique

L'année 1975 marque un tournant assez important dans la vie des femmes du Burkina Faso. Avec la proclamation de l'année internationale de la femme, on a commencé à parler de condition féminine. Un ministère chargé des problèmes de la femme a été créé. La Fédération des femmes voltaïques a été mise sur pied avec pour objectif de regrouper, à la demande du président de l'époque, les principales associations de promotion féminine soit: l'Amitié Africaine, l'Entraide Féminine et l'Association des Veuves et Orphelins. La Fédération ainsi créée était devenue l'interlocutrice privilégiée de l'État.

Du point de vue des actions en faveur des femmes, la Fédération, appuyée par le Ministère, s'est attachée à représenter les femmes dans les diverses rencontres internationales, à répercuter les politiques de l'État au niveau des différentes organisations féminines, à développer un programme de sensibilisation des hommes, de valorisation de l'image traditionnelle de la femme (la femme c'est le foyer) et à mettre en place certains services comme: des garderies, des Centres de Promotion Maternelle et Infantile, certains équipements dans les centres sociaux pour l'apprentissage des femmes (couture, tissage) et la mise en place, avec l'aide de financement extérieur, de certains projets en faveur des femmes (moulins, tissage, transformation de certains produits).

Sans vouloir faire le bilan des actions du Ministère chargé des femmes et de la Fédération des Femmes Voltaïques, on peut tout de même constater qu'elles ont eu une portée très limitée. L'absence d'analyse, de volonté politique claire et de planification à long terme font partie des raisons qui expliquent ces résultats.

Avec l'avènement de la révolution en 1983 et à sa tête le capitaine Thomas Sankara, le discours sur les femmes connaît un changement majeur. Elles occupent désormais une place de choix dans le discours officiel. L'importance qui leur est alors accordée est soulignée symboliquement dans le DOP (Discours d'Orientation Politique), texte de base de la Révolution Démocratique et Populaire, où la question féminine arrive en deuxième position dans les priorités nationales (M.S. Kane 1989). De l'image de la femme traditionnelle on passe ainsi à celle de la femme moderne. Plusieurs actions ont été mise en place à cet effet :

- **Création de l'Union des femmes du Burkina**
- **Programme d'alphabétisation de masse pour les femmes**
- **Lutte contre la prostitution**
- **Lutte contre l'excision**
- **Association des femmes à tous les niveaux de conception, de décision et d'exécution des politiques de l'État**
- **Élaboration d'un Code de la famille**
- **Encouragement à la création de groupements de femmes**
- **Création de la Banque de la femme.**
- **Mise en place de projets de développement.**

Il faut reconnaître au régime révolutionnaire le mérite d'avoir posé clairement le problème de l'émancipation des femmes au Burkina Faso. Le président Sankara avait fait de la question des femmes un de ses principaux cheval de bataille. Il croyait que l'émancipation des femmes était une condition essentielle à la réussite de la révolution. Dans cette optique, il a tenté des réformes audacieuses qui, si elles n'ont pas toujours abouti faute d'analyse

approfondie, ont tout de même suscité des débats innombrables et certainement ébranlé des préjugés dans la société. Par exemple, Sankara a voulu régler le problème de l'irresponsabilité d'un nombre important de fonctionnaires face aux obligations familiales, en retirant une partie du salaire pour la verser directement à la femme (projet qui a été appelé «le salaire minimum vital») Ce projet manquait de nuances et risquait de provoquer de graves injustices. Il n'a jamais été mis en œuvre. Il aura toutefois contribué à susciter un débat important sur la gestion des biens de la famille.

La révolution a voulu résoudre beaucoup de problèmes à coup de décrets (prostitution, analphabétisme, organisation nationale des femmes...). Elle s'est heurtée à des obstacles importants dûs au manque de préparation et à la résistance des pouvoirs traditionnels, des Églises et de l'Islam.

Après 1987, le discours politique sur les femmes a perdu beaucoup de son importance. À l'heure de la démocratie naissante, des femmes sont membres des différents partis et se présentent comme des actrices de premier plan dans le processus de changement. Il serait souhaitable qu'elles en arrivent à occuper des postes de premier plan au sein de ces partis pour être en mesure d'influencer de façon significative les bouleversements en cours.

Les organisations de femmes

Le phénomène associatif dans les sociétés du Burkina Faso n'est pas récent. L'histoire nous rapporte l'existence d'associations diverses : associations d'entraide, culturelles, économiques, qui fonctionnaient selon un modèle traditionnel. Ces associations ont été pour la plupart remplacées par des associations d'inspiration occidentale et souvent religieuse. Deux types de regroupement de femmes existent aujourd'hui au Burkina : les associations et groupements de «type moderne» détenant un statut légal avec toutes les obligations qu'il implique et les organisations de «type traditionnel», regroupements initiés par les populations en rapport avec leur culture propre. Ces regroupements prennent actuellement beaucoup d'ampleur, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

Les organisations en milieu rural (90 % de la population bukinabè vit à la campagne)

Longtemps restées à l'écart des

plans et projets de développement, les femmes rurales se sont pour la plupart organisées dans des cadres traditionnels. Elles émergent de plus en plus. Grâce à des initiatives propres ou avec l'aide de structures d'encadrement, elles multiplient leurs cadres de concertation, leurs associations, leurs groupements, leurs coopératives. Elles s'organisent et cherchent à s'auto-déterminer. Malgré les multiples difficultés qui se présentent à elles, d'une part à cause de la situation globale du pays et d'autre part à cause de leur condition de femmes, elles s'imposent en tant qu'actrices et partenaires difficilement contournables dans les actions de développement. À titre d'exemple, l'Association des femmes de Zabré*, regroupe plus de dix mille femmes et organise une foule d'activités de formation, de production, de crédit, d'adduction d'eau, de santé etc. Il est important aussi de noter que certaines nouvelles organisations se construisent en s'inspirant des associations traditionnelles. Par exemple les groupements NAAM (vaste réseau de groupements encadrés par l'ONG internationale «6 S», Savoir Se

Servir de la Saison Sèche en Savane et au Sahel. NAAM signifie pouvoir en mooré. C'est le nom que portaient des associations traditionnelles en milieu mossi)

Les organisations en milieu urbain (10 % de la population)

En milieu urbain, les femmes se sont organisées dans des associations similaires à celles que l'on retrouve en milieu rural. De plus, à partir des années 70, des associations de promotion féminine voient le jour. Ces associations, créées par des femmes instruites, aident les femmes défavorisées à faire face à leurs nombreux problèmes (ex. : Entraide féminine*, Ratamanégré*, GREFFA*).

Les associations et regroupements de femmes prennent de plus en plus d'importance au Burkina Faso. Cela témoigne de la volonté de celles-ci de contribuer au processus de développement du pays.

* Voir la liste des groupes à la page 12.



Les femmes et la vie syndicale

Le syndicalisme au Burkina Faso est un mouvement hérité de la colonisation française. Il se distingue par sa forte combativité qui le fait passer pour l'un des plus dynamiques, sinon le plus dynamique d'Afrique de l'Ouest. En effet, le mouvement syndical voltaïque a à son actif la chute du premier régime en 1966 et des luttes multiples qui secoueront ultérieurement bien des gouvernements. Les syndicats burkinabè des années 90 se sentent interpellés par la situation actuelle du pays et voient la nécessité d'aborder tous les aspects cruciaux de la vie en se concertant (États généraux du syndicalisme au Burkina tenus en novembre 1991).

Les femmes burkinabè cependant ont été quasiment absentes du mouvement syndical. Cela s'explique notamment par leur petit nombre dans le secteur du travail salarié, mais aussi par la faiblesse de leur niveau d'instruction et certains facteurs culturels (les femmes ne doivent pas aller là où vont les hommes). Néanmoins, on retrouve des femmes membres de certains syndicats comme ceux de l'enseignement et de la santé, secteurs où leur nombre est plus élevé. Elles occupent rarement des postes importants au sein de ces organisations. Avec la répression qui s'est abattue sur les syndicats de 1983 à 1987, leur participation a connu une baisse : quasi-disparition du syndicat des enseignants du primaire (2 600 enseignant-e-s licencié-e-s en 1984), crise à la direction du syndicat des agents de la santé (1987).

Aujourd'hui, malgré une plus grande liberté de manoeuvre des syndicats, la participation des femmes reste très limitée.

Les ONG et les femmes

Les organisations non-gouvernementales (ONG) occupent le terrain depuis le début des années '60. Leurs objectifs, leurs modes d'intervention, leur nature et leur personnel ont beaucoup évolué au fil des ans. Nationales ou étrangères, elles sont laïques ou de confessions diverses. Leurs approches et modes d'intervention varient : certaines se vouent à la défense des droits humains, d'autres à la recherche, d'autres encore, les plus nombreuses, à des interventions communautaires de tous ordres :

- **Formation, éducation, animation;**
- **Santé;**
- **Environnement;**
- **Agriculture et élevage;**
- **Épargne et crédit.**

Depuis leur implantation au début des années soixante, et jusqu'au début des années '80, les ONG sont passées de l'approche missionnaire et humanitaire à une approche développementale. Durant cette période, on fait peu cas de la spécificité de la condition des femmes.

C'est au début des années '80, dans la mouvance de la décennie de la femme, que les ONG prennent conscience des problèmes que posent la négation de la question des femmes. On s'aperçoit alors que l'immense contribution de cette moitié de la société doit être prise en compte dans les interventions. Au cours des dix dernières années, petit à petit, les ONG se sont dotées d'un programme visant spécifiquement les femmes. Règle générale, ces programmes constituent encore une infime partie de l'activité des ONG et ont le défaut de marginaliser les femmes. Il s'agit souvent de petits programmes isolés qui ne leur permettent pas d'avoir de l'emprise sur l'ensemble des questions de développement du village. Par exemple, dans le cadre

d'un projet d'aménagement hydro-agricole, on s'intéressera aux femmes de façon accessoire en leur attribuant un champ collectif et une petite formation en dehors du contexte global du projet. Ces programmes ont toutefois eu l'avantage de faire avancer la réflexion. C'est ainsi qu'on a vu prendre forme une foule d'activités, soutenues par les ONG, en faveur des femmes.

L'impact du travail des ONG en faveur des femmes est difficile à mesurer. On peut tout de même constater que dans les villages où interviennent des ONG, l'organisation des femmes est mieux structurée que dans les autres. Les approches des ONG sont très différentes : certaines encouragent beaucoup les femmes à prendre en mains la gestion des projets et leur accordent une place importante dans la définition de la programmation. D'autres par contre, visent moins à les responsabiliser et accordent peu d'intérêt à leurs préoccupations. Cela entraîne des erreurs de jugement et d'approche. Par exemple, on programmera une session d'alphabétisation pour les femmes sans tenir compte de leur charge de travail et de leur capacité à dégager du temps pour la suivre.

Le bilan des années 80 est somme toute positif. En dépit de certaines erreurs, beaucoup d'activités ont été entreprises et l'expérience acquise permet de jeter un regard critique sur le travail effectué. La réflexion évolue. Depuis le début des années 90, une nouvelle approche est en train d'influencer le mouvement des ONG : l'approche « Genre et développement ». Elle vise à faire en sorte qu'on ne parle plus de programmation féminine, mais que, plutôt, toute la programmation prenne en compte la situation spécifique des femmes, à l'intérieur de la société.

Les secteurs d'activités des ONG où les femmes sont impliquées

Secteur agricole et élevage

- vulgarisation des techniques modernes de culture
- équipement en matériel agricole
- information et formation sur les techniques de conservation des produits agricoles
- mise en place d'aménagements hydro-agricoles
- création de champs et de jardins collectifs
- mise en place de banques de céréales
- mise en place de moulins à grain
- soutien au petit élevage

Secteur de la santé

- éducation pour la santé
- mise en place de centre de soins maternels et infantiles
- mise en place de centres de récupération nutritionnelle
- planification familiale

Secteur des activités économiques

- soutien au petit commerce
- mise en place de caisses d'épargne et de crédit
- soutien à la production artisanale

Secteur de la formation

- appui à la mise en place et au renforcement des groupements et associations
- formation à la gestion
- alphabétisation

Secteur de l'environnement

- reboisement
- vulgarisation des foyers améliorés (fours à combustion plus lente, visant l'économie de bois)
- conservation des eaux et des sols

Secteur de l'équipement

- points d'eau (puits, forages, retenues d'eau...)
- charrettes
- presses à karité



Conclusion

Les femmes ont un rôle crucial dans le développement social et économique du Burkina Faso. Malheureusement, cette situation ne se reflète pas encore dans la place qu'elles occupent dans la société. À l'heure actuelle les femmes sont toujours en position d'infériorité. Elles sont privées du savoir, des possibilités d'améliorer leur condition et de se réaliser sur le plan social et économique.

Les changements au niveau politique sont lents. Les mesures politiques ne peuvent pas à elles seules résoudre les problèmes des femmes. Il faut une conjugaison de l'effort de tous (État, ONGs, aide internationale, etc..).

À l'aube du 21^e siècle, les actions pour l'amélioration de la position des femmes dans le développement devront leur permettre de s'approprier le pouvoir de décider de leur avenir. Pour cela, il faudra que leur apport soit reconnu, leur statut économique amélioré et leurs droits promus et défendus. Tout cela ne sera possible qu'avec :

- Une politique sociale et économique claire au profit des femmes.
- Un renforcement des différents regroupements de femmes.
- Une aide internationale accrue pour soutenir les changements en faveur des femmes.
- Une mise en application de l'approche «Genre et Développement» dans tous les projets de développement.

La multiplication d'associations, de groupements de femmes, l'émergence de réseaux, de groupes de femmes chercheuses, permettent d'espérer que les bouleversements que vit le continent ne se feront pas sans elles. De plus en plus, elles ont décidé de prendre en mains leur avenir. Le soutien de la solidarité internationale peut être déterminant pour elles dans ce combat.



Notre solidarité

Le plus grand obstacle à l'amélioration de la condition des femmes au Burkina Faso (comme dans bien d'autres pays du monde) est l'instauration d'un Programme d'Ajustement Structurel (PAS). La Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International et les gouvernements des pays du Nord imposent aux pays du Sud des mesures visant : l'instauration d'un nouveau mode d'accumulation des richesses, la compression des dépenses de l'état, la réduction du corps des fonctionnaires, la taxation des services sociaux nécessaires (santé, éducation, approvisionnement en eau...) et le développement de l'entreprise privée. Ces mesures ont pour conséquences la baisse des revenus, la hausse des prix, l'augmentation du chômage et du sous emploi... qui sont responsables de la dégradation de la situation des femmes et des enfants (mortalité infantile, pénurie alimentaire, changement dans les habitudes des femmes qui désormais passent plus de temps dans la recherche de nourriture).

Plus les conditions de vie et de travail des femmes se détériorent, plus loin sont les chances de les voir prendre du pouvoir. Des mesures qui aboutissent à un appauvrissement général des femmes ne doivent pas être acceptées. Notre solidarité doit nécessairement se manifester par une prise de position claire en faveur de mesures politiques et économiques qui visent le développement réel d'un pays comme le Burkina Faso.

Nos actions doivent par ailleurs porter sur une meilleure compréhension des différents problèmes que vivent les femmes du Burkina Faso. Nous devons développer un jugement nuancé et réaliste pour mener nos actions. Certaines situations peuvent nous choquer profondément et susciter en nous des réactions violentes, alors qu'elles revêtent d'autres significations au Burkina. Exemple: La polygamie. Il nous est difficile d'imaginer ici, qu'une femme puisse vouloir que son mari prenne une deuxième ou

une troisième épouse. Pourtant quelques femmes trouvent dans la polygamie un moyen d'alléger leur charge de travail, d'acquérir un statut social ou de contrer la tyrannie de leur mari. Il nous faut donc, avant de poser des actes dans la lutte contre la polygamie, bien comprendre son contexte social et économique et connaître la position des femmes de là bas par rapport à cette situation.

Il faut également diffuser l'information sur tous les aspects de la vie des femmes et sur les politiques les concernant. Une population mieux informée est plus apte à soutenir des actions de solidarité.

Enfin, nous devons soutenir les groupes et associations de femmes en lutte. Les échanges d'expériences et d'informations sont des éléments essentiels pour construire la solidarité.

Nos appuis financiers, quand ils sont possibles, devront viser surtout la consolidation des groupes de femmes.



Ce que nous pouvons FAIRE

Nos solidarités, nos appuis

- S'informer de la situation réelle et complexe des femmes burkinabè.
- Dénoncer ici les programmes internationaux (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International) qui ont un effet sur l'appauvrissement des femmes.
- Faire en sorte que tous les programmes de développement venant du Canada via l'ACDI, les ONG et l'entreprise privée tiennent compte de la place spécifique des femmes dans la société burkinabè.
- Soutenir les associations de femmes rurales et urbaines au Burkina Faso.



SOLIDARITÉ

est une publication du Centre international de solidarité ouvrière

COORDINATION : ROGER SAUCIER

RECHERCHE ET

RÉDACTION : FRANCINE NEMEH ET MARTIN-PIERRE NOMBRE

ILLUSTRATIONS : ACDI / REVUE DÉVELOPPEMENT MONDIAL DU PNUD / BULLETIN DU CESAO, BURKINA FASO

INFOGRAPHIE : LOUISE GRAVEL

IMPRESSION : BEAUTEX



CETTE PUBLICATION A ÉTÉ RENDUE POSSIBLE GRÂCE À UN APPUI FINANCIER DE SOLIDARITÉ CANADA-SAHEL • DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Références bibliographiques

- Aide à l'Enfance Canada / Centre d'Études et de Coopération Internationale. *Burkina Faso, Dossier Pays*, avril 1990.
- Centre d'Études Économiques et Sociales d'Afrique de l'Ouest. *Construire ensemble*, N° 3/4 1991.
- Institut Nord-Sud. *L'avenir des femmes dans le développement*, Colloque de l'AWID 1990
- Groupe de Recherche, d'Étude et de Formation, «Femmes-Action». *Rôle économique des femmes au Burkina Faso*, mars 1992.
- Lougué Maria. *Analyse des données statistiques sur les activités des femmes dans le secteur non-structuré*, août 1990.
- Pallé Bernadette. *Intervention des ONG en faveur des femmes au Burkina Faso: Stratégies et programmes dans le secteur agricole*, juillet 1989
- Pallé Bernadette et Tatieta Marcel. *Problématique du dynamisme des associations et groupements villageois féminins au Burkina Faso*, octobre 1990
- Politique Africaine, N° 33. *Retour au Burkina Faso*, mars 1989
- Université Laval. *Actes du colloque sur les réalités socio-économiques de la femme africaine*, octobre 1988.

Suggestion de lecture

- Tarrab, Gilbert et Coëne, Chris. *Femmes et pouvoirs au Burkina Faso*, Éditions G. Vermette inc. / L'Harmattan

Liste de quelques associations et groupements de femmes

1. Association des Femmes de Zabré (A.F.Z)
Association regroupant près de 10 000 femmes qui entreprennent plusieurs projets de développement dans le sud du pays.
 2. Ratamanégré «nous voulons le changement»
Coopérative regroupant une trentaine de femmes de la banlieue de Ouagadougou, dans le quartier de Kos-yam
BP98 Ouagadougou
 3. Entraide Féminine «Zamanadia» en Dioula
BP339 Ouagadougou 01
 4. Nong Taaba «Amour»*
 5. Kos-Yam «se donner conseil»*
 6. Manegh Zanga «rendons tous le monde utile»*
 7. Benkadi «rien ne vaut l'entente»*
 8. Yamtenga* **
 9. Bogoya* **
 10. Bindé* **
 11. Groupe de Recherche, d'Études et de Formation: «Femmes-Action» (GREFFA)
BP 4513 Ouagadougou 01
 12. Association Burkinabe des Sages-Femmes (A.B.S.F) BP 4686 Ouagadougou
 13. Association des Veuves et Orphelins du Burkina (A.V.O.B) BP 2226 Ouagadougou 01
 14. Coopérative Féminine pour la Promotion des Arts Ménagers (C.F.A.M)
BP 7188 Ouagadougou 03
 15. Coopérative de Production Artisanale des Femmes de Ouagadougou (COPAFO)
BP 4976 Ouagadougou
 16. Réseau de Communication, d'Information et de Formation des Femmes dans les ONG au Burkina Faso (RECIF-ONG-BF)
- * Plusieurs groupements ou associations de femmes n'ont pas d'adresse postale et sont sous le couvert de l'organisme ou de l'ONG qui les soutient.
- ** Certains groupements ou associations de femmes prennent simplement le nom du village ou du quartier dans lequel vivent ses membres.
- N.B. Il s'agit de quelques associations et groupements que nous citons à titre indicatif. Il existe des dizaines d'autres associations de femmes et des milliers de groupements féminins à travers le pays, qui en compte pratiquement un par village [il y a 7000 villages au Burkina Faso].